

Appel de projets - Programme vers un chez-soi 2026-2028

Informations générales

Le Service régional de l'itinérance de la Direction des services généraux et des partenariats urbains du CIUSSS-du-Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal lance un appel de projets dans le cadre du programme Vers un chez-soi (VCS) pour le cycle de financement 2026-2028.

Informations générales sur l'appel de projets :

- Durée du financement : 2 ans, soit du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2028
- Montant disponible : 78 513 248 \$, soit 39 256 624 \$ par année
- Date limite de soumission : Le mardi 23 décembre 2025, 16h

Besoins de services communautaires par territoire de CIUSSS

À partir des différentes consultations locales menées par les 5 territoires de CIUSSS auprès des partenaires intersectoriels (organismes communautaires, arrondissements, postes de quartier, etc.), les besoins de services communautaires suivants ont été identifiés. Ceux-ci sont présentés en fonction des territoires de CIUSSS :

CIUSSS	Besoins de services communautaires
CCSMTL	• Services pour les personnes moins bien desservies; • Immobilisations pour l'ajout de lits pour les PSI hors refuges et pour le développement de logements sociaux; • Nouveaux centres de jour avec ouverture de nuit et fin de semaine; • Mécanisme d'accès coordonné.
CEMTL	• Trajectoires cohérentes et offre de services complète; • Une offre de logements variés et adaptée à une diversité de profils; • Infrastructures pour les PSI hors refuges et en campement (ex. : aménagements, soins de santé).
CNIM	• Maintien et consolidation de l'offre d'hébergement pour les PSI âgées, celles vivant avec des problèmes de santé mentale et dépendance et pour les femmes; • Augmentation des services de première ligne communautaires; • Financer les services d'hébergement communautaires des PRISM.
CCOMTL	• Programme de soutien à la sortie de l'itinérance; • Augmentation du nombre de places disponibles en SHU 24/7; • Bonification des heures d'ouverture des centres de jour et développement de lieux d'accueil.
COMTL	• Amélioration de l'offre / l'accès à différents modèles d'hébergement et de logement; • Maintien en logement, incluant offre de services accessibles / adaptés à la diversité des réponses / besoins; • Projets de prévention du cycle des « portes tournantes » en agissant sur les points de bascule.

Priorités communautaires 2026-2028 :

Les priorités d'action 2026-2028 en lien avec l'appel de projets sont les suivantes :

- Rejoindre et soutenir les personnes en situation d'itinérance dans les réponses à leurs besoins de base et les accompagner dans leur projet de vie et vers les services communautaires et institutionnels dont elles ont besoin ;
- Offrir des services et des places d'hébergement à haut seuil d'accès, c'est-à-dire non conditionnels à des démarches d'intégration sociale pour les personnes en situation d'itinérance vivant dans l'espace public et qui ont des difficultés d'accès aux ressources, principalement en raison de, mais sans s'y limiter :
 - Leur état de consommation active
 - Des problèmes de santé mentale ou comportementale
 - Des troubles concomitants
 - Des problèmes de santé physique ou de mobilité
 - Des déficiences intellectuelles ou des troubles du spectre de l'autisme (TSA)
 - Toute autre problématique pour laquelle les services adaptés sont inexistants ou associés à un facteur d'exclusion sociale (par exemple, pour les personnes LGBTQ2S+).
- Rehausser l'accès à différents types de services afin de combler les divers besoins des personnes en situation d'itinérance, notamment ceux des personnes moins bien desservies (ex. : personnes issues des communautés autochtones ou personnes avec des dépendances ou des problèmes de santé mentale);
- Prévenir l'itinérance ou les retours à l'itinérance en intervenant lors d'une situation de perte imminente de logement ou lors de la sortie d'institutions ;
- Favoriser l'accès à un logement plus stable pour les personnes en situation d'itinérance et leur offrir une intervention adaptée visant la stabilité résidentielle ;
- Soutenir des projets qui favorisent la mobilisation et la concertation en itinérance et le renforcement

des capacités communautaires.

CRITÈRES POUR LA SÉLECTION DES PROJETS 2026-2028

Pour être sélectionnés dans le cadre de l'appel de projets pour le financement VCS 2026-2028, les projets soumis devront répondre à l'une ou l'autre des priorités d'actions énumérées ci-dessus. Les critères qui seront utilisés pour la sélection des projets déposés sont les suivants :

Critères basés sur le profil des personnes moins bien desservies :

- Rejoindre les populations les plus vulnérables et ayant des limitations d'accès aux services réguliers (santé mentale, dépendance, femmes, autochtones, aînés, LGBTQ2+).

Critères basés sur les besoins identifiés par les CIUSSS

- Priorité pour le maintien et l'ajout de services d'hébergement (urgence, transitoire, halte-répît) de soir et de nuit, et plus particulièrement des projets à haut seuil d'accès.
- Vise à intégrer rapidement des personnes en logement selon l'approche Stabilité résidentielle avec accompagnement
- Vise la réaffiliation des personnes à des services d'hébergement ou de logement
- Couvre des territoires sans services ou ayant une surpopulation non desservie (ex.: Centre-Ville, Hochelaga), en référence aux portraits des besoins dressés par les établissements.
- Vise des projets complémentaires à l'offre de services existants pour sécuriser des personnes (ajout d'horaires de centre de jour le matin, soir, fin de semaine)
- Vise des projets s'adressant à des endroits/lieux particulièrement névralgiques

Critères d'analyse basés sur le projet déposé :

- Respect des activités et des dépenses admissibles au programme Vers un chez-soi
- Qualité de la réponse proposée aux besoins des personnes
- Les objectifs, les activités et les résultats attendus sont cohérents :
 - Les objectifs du projet sont clairs et pertinents
 - Les activités du projet sont bien détaillées et pertinentes
 - Les résultats attendus sont réalistes et mesurables
- Projet prévoit des mesures de cohabitation sociale (si applicable)
- Lieu du projet adéquat (si applicable) (disponibilité d'un local, local adapté au projet, secteur permettant un accueil adéquat du projet, transport, zonage, etc.)
- Le budget est réaliste et bien justifié
- Collaboration avec des partenaires du milieu est un atout

Plan d'investissement et cibles par secteur d'activités VCS 2026-2028 :

Le programme VCS prévoit le financement d'activités s'inscrivant dans 5 secteurs spécifiques. Voici la répartition du financement par secteur d'activités et les cibles visées par secteur:

Critères des secteurs d'activités	Cibles à atteindre	Investissement 2026-2028 (%)	Investissement 2026-2028 (\$)
Services de logement : • Placement en logement • Recherche de logement, médiation avec propriétaire, relogement des personnes qui perdent leur logement • Subventions locatives	200 nouvelles personnes en situation d'itinérance logées	27 %	21 198 577 \$
Prévention et orientation vers les services offerts à l'extérieur des refuges : • Intervention ciblée pour éviter la perte imminente du logement (accompagnement psychosocial spécialisé, paiement de loyers d'urgence, soutien à la sortie d'établissements pour éviter un retour à la rue, etc.)	Au moins 1000 personnes par année bénéficient d'un service pour éviter le retour à la rue ou en refuge. Parmi celles-ci : - 33 % sont des femmes - 15 % autochtones - 50 % sont issues de profils sociodémographiques diversifiés	4 %	3 140 530 \$
Service de soutien à clientèle : • Services visant la réponse aux besoins de base (hébergement d'urgence et transitoire, centre de jour, travail de rue, etc.) • Accompagnement psychosocial en logement et dans les services en itinérance	Au moins 2 500 places disponibles en hébergement communautaire (hébergement d'urgence, transitoire, halte-chaleur) pour accueillir les personnes en situation d'itinérance. Parmi ces places : - 50 % accueillent une population au profil diversifié - 33 % accueillent des femmes - 15 % accueillent des personnes Autochtones - 15 % sont à haut seuil d'accès, dont 200 nouvelles places	67 %	52 603 877 \$
Immobilisations : • Achats d'immeubles ou rénovations afin d'augmenter la capacité d'accueil en logement, en hébergement ou en centre de jour	15 unités de logement social ajoutées en raison d'investissements en immobilisation Ou 20 places en hébergement d'urgence ou transitoire ajoutées en raison d'investissements en immobilisation	1 %	785 132 \$
Coordination des ressources et collecte de données : • Concertation communautaire pour renforcer la capacité d'agir		1 %	785 132 \$
Total		100 %	78 513 248 \$

Pour toute question, veuillez contacter l'équipe du service régional de l'itinérance à l'adresse suivante:
serv.reg.itinerance.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca.

Identification de l'organisme

Nom de l'organisme *

Numéro d'entreprise du Québec

Adresse complète de l'organisme *

Numéro et rue

Complément d'adresse

Ville **Courriel de l'organisme *** État/Région

ce courriel servira à vous communiquer la réponse pour cette demande de financement.

Veillez identifier un répondant pour le projet dans votre organisme *

Prénom Nom de famille

Code Postal **Numéro de téléphone du répondant pour le projet ***

Merci de saisir un numéro de téléphone valide.

Courriel du répondant pour le projet *

exemple@exemple.com

Mission de l'organisme (Décrire la mission de votre organisme telle que décrite dans vos lettres patentes)

Expertise de l'organisme (Décrire brièvement l'expertise dont dispose votre organisme pour mener à bien les activités du projet proposé)

Présentation du projet

Titre du projet *

Si oui, cochez le programme qui finance actuellement le projet *

Vers un chez-soi (VCS)

Plan de réponse communautaire hors campement (PRCC)

Plan d'action interministériel en itinérance (PAII)

Soutien communautaire au logement social et communautaire (SCLSC)

Date prévue du début du projet *

Mois Jour Année

Date prévue de la fin du projet *

Mois Jour Année

Secteur d'activités PRINCIPAL visé par la demande de financement *

SECTEUR A: Services de logement (exemple : placement en logement, accompagnement vers la stabilité résidentielle, etc.)

SECTEUR B: Prévention et orientation vers des services offerts à l'extérieur des refuges (exemple : aide au loyer, prévention de la perte du logement, suivi psychosocial, etc.)

SECTEUR C: Services de soutien aux personnes desservies (exemple : centre de jour, service d'hébergement d'urgence, travail de proximité, service d'accompagnement etc.)

SECTEUR D: Investissements en immobilisations (exemple : achat ou rénovation d'immeuble)

SECTEUR E: Coordination des ressources et collecte de données (Exemple: Formations, collecte de données, etc.)

Indiquez le nombre de personnes que votre projet permettra de loger et accompagner vers une stabilité résidentielle *

Indiquez le nombre de places d'hébergement que votre projet permettra de créer *

Indiquez si le projet offrira des services ou des places d'hébergement à haut seuil d'accès destinés aux personnes en situation d'itinérance qui vivent dans l'espace public et qui ont un accès limité aux ressources, principalement en raison de (sans s'y limiter) : leur état de consommation active, des problèmes de santé mentale ou comportementale, des troubles concomitants, des problèmes de santé physique ou de mobilité, des déficiences intellectuelles ou des troubles du spectre de l'autisme (TSA) *

Non

Préciser la ou les populations ciblées par le projet? *

Hommes

Femmes

Jeunes (18-30 ans)

Personnes Autochtones (premières nations ou inuit)

LGBTQI2S+

Personnes âgées (55 ans et +)

Personnes ayant une consommation active

Personnes vivant avec des problèmes de santé mentale ou comportementale

Personnes présentant des troubles concomitants

Personnes ayant des problèmes de santé physique ou de mobilité

Personnes vivant avec des déficiences intellectuelles ou des troubles du spectre de l'autisme (TSA)

ACTIVITÉS: décrivez brièvement les activités de votre projet. *

OBJECTIFS: décrivez brièvement les objectifs de votre projet. *

RÉSULTATS: décrivez les principaux résultats attendus de votre projet. *

Indiquer en quoi votre projet s'inscrit dans les priorités régionales et les orientations du programme VCS? *

Emplacement du projet

Veillez identifier l'arrondissement ou la ville liée où le projet sera mis en oeuvre . *

Veillez identifier le territoire CIUSSS où le projet sera mis en oeuvre. Si votre projet est à portée régionale veuillez choisir cette option . Un projet à portée régionale est un projet du secteur A; du secteur E ou un projet du secteur C se déroulant sur plus de 2 territoires CIUSSS. *

Le projet se déroule t-il à l'adresse de l'organisme? *

Oui

Non

Si non, préciser l'adresse du lieu où se déroulera le projet.

Numéro et rue

Complément d'adresse

Ville

État/Région

Code Postal

Cohabitation sociale

Cette section concerne uniquement les projets dont la mise en oeuvre necessite un plan de cohabitation sociale (par exemple l'achat d'un immeuble; l'ouverture d'un centre de jour; ouverture d'un service d'hébergement d'urgence etc.).

Parmi les options suivantes, laquelle correspond le mieux à la situation de votre projet en matière de cohabitation sociale

OPTION 1: le projet sera couvert par un plan d'action en cohabitation sociale auquel participe déjà mon organisme (svp

déposer le plan dans la boîte ci-dessous).

OPTION 2: des mesures particulières visant la cohabitation sociale seront mises en place par la concertation locale en itinérance du secteur où sera situé mon projet (svp une lettre d'appui de la concertation locale et un plan d'action dans la boîte ci-dessous).

Autres sources de financement

veuillez indiquer toutes les autres sources de financement pour le projet, incluant une estimation de la valeur des contributions en nature.

Avez vous d'autres sources de financement pour ce projet? *

Oui

Non

Budget

CONSIGNES

- Téléchargez le document intitulé "Budget détaillé_**nom organisme**_VCS 26-28" joint au courriel concernant l'appel de projets.
- Renommez votre document en y inscrivant le nom de votre organisme dans le titre (par ex: Budget détaillé_**EspoirItinerance**_VCS 26-28)
- Remplissez le document Budget détaillé_**nom organisme**_VCS 26-28.
- Téléchargez votre document complété dans la boîte ci-dessous.

Quel est le montant total demandé pour le projet pour les 2 ans? *

Documents complémentaires

Veuillez fournir tous autres documents que vous jugerez pertinent pour la demande de financement de votre projet.

Signature du formulaire

Afin que votre demande de financement soit admissible, elle doit être dûment remplie et signée par les représentants officiels de l'organisme demandeur, conformément aux règlements internes de l'organisme.

Identification du signataire *

Prénom

Nom de famille

Fonction du signataire autorisé au sein de votre organisme *

ex: présidente du conseil d'administration/Directeur général